



# CE SCE

## Ce que nous avons compris

Section Syndicale CFE-CGC de France Télécom Orange

### Synthèse du CE du 10 juillet 2008

#### Mieux comprendre la synthèse

Les remarques de la direction ou neutre (partagées), sont en noir dans le texte

Les remarques spécifiques des élus ou des représentants syndicaux sont en bleu dans le texte

#### 1/ Information du président

Mise en place d'un nouvel outil national, déposé à la CNIL, concernant la gestion de la mobilité interne et du recrutement externe, la performance dans le cadre de l'EI, et module de formation.

L'accès à l'information est personnalisé par nature comme tout le SI. Le SI n'a apparemment pas été programmé pour envoyer des messages aux managers et RH.

#### 2/ Information en vue d'une consultation portant sur le projet de transfert de l'activité de la gestion commerciale France de la direction des grands comptes du site de Nantes vers le site de Lanester

*Intervenant : Michel Carré, SCE/DGC/Directeur DSGC*

Deux déclarations sont lues à l'intention de M. Carré, l'une commune à l'ensemble des RS CE sur le climat social de l'ensemble de DSGC et l'autre des élus CE sur l'indignation des personnels suite à la fermeture du service de Nantes.

La direction replace dans le temps les décisions liées aux services de facturation de Nantes et de Lanester, en indiquant que le seuil critique lié à la taille des équipes n'est pas atteint à Nantes et nécessite un regroupement. La direction est consciente que pendant le transfert la pression sur le système est plus forte qu'à la normale mais trouve cela tout à fait tolérable tel que c'est actuellement.

Les élus signalent qu'on est dans l'intolérable, que les équipes sont débordées, doivent pratiquer l'entraide au détriment de leur propre travail pour lequel elles sont déjà en sur activité.

Le transfert de l'activité sur Nantes n'a pas été justifié dans son ampleur, l'inquiétude est surtout sur l'employabilité par la DT Ouest Nantaise des 21 salariés de la gestion commerciale qui ne pourront pas suivre sur Lanester.

Comment pourront être paliés, à la fois, travail, transfert des compétences, recherche de poste et formation éventuelle si nouveau métier ?

#### 3/ Information portant sur les changements de rattachement hiérarchique prévus au sein de Marketing Communication Entreprise

*Intervenant : Guillaume Boudin, SCE/MCE/BD Directeur Business Développement*

La CFE-CGC entame le point avec une déclaration préalable sur le sujet d'une demande de l'inspection du travail qui rappelle que l'article 7 inclu dans les avenants ou contrats de travail des cadres exécutifs autonomes stipulant les dispositions sur l'organisation et la réduction du temps de travail et qui peuvent être dénoncées à la demande de l'une ou l'autre partie, ne s'appliquent pas au contrat de travail dont les clauses s'opposent aux signataires et demande de retirer cette clause du contrat de travail .

Ce nouveau rattachement correspond à un retour en arrière par rapport à la précédente organisation (présentée en 2007). Les gens ont à peine le temps de s'accommoder de la nouvelle organisation qu'ils en changent. A chaque nouveau directeur une nouvelle organisation et cette fois-ci, un transfert de 23 salariés vers DCE (sales support et soutien technico commercial).

**4/ Information en vue d'une consultation portant sur le rapport annuel administratif et financier 2007 de la médecine du travail**

*Intervenant : Patrice Péraud, SCE/DRHF/DRH/RS*

Le sujet repasse en CE suite aux questions des élus lors de son dernier passage. En 2007, 2488 visites pour 2457 avis d'aptitude.

La visibilité sur la quantité de salariés étant en retard de visite médicale n'est toujours pas possible dans ce rapport. Ni dans le bilan de l'entreprise.

Il est proposé une étude statistique sur le temps passé par les médecins et leur capacité à répondre au nombre de visites potentielles.

Une résolution est mise aux votes qui met l'accent sur le manque d'information sur le sujet et l'assurance qu'une partie des personnels n'a pas accès à une visite en temps et en heure et engage fermement la direction à porter la plus grande attention sur le sujet.

Vote : 15 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)

**5/ Fonctionnement du CE**

Vote sur l'avance de trésorerie des associations sportives

Avance de trésorerie pour l'année 2008 de 5000€ pour l'Association sportive de Lyon.

Vote : 15 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)

Avance de trésorerie pour l'année 2008 de 8682€ Pour l'Association sportive de Cesson.

Vote : 15 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)